



Checklist Création Auto-Entrepreneur

Le Guide Pas à Pas

Édition 2026

guide-freelance.fr

Pourquoi cette checklist ?

Créer son statut d'auto-entrepreneur en 2026 peut sembler complexe avec tous les changements réglementaires récents. Cette checklist vous accompagne étape par étape pour éviter les erreurs coûteuses et démarrer sereinement votre activité.

Ce que vous allez apprendre :

- ❑ Vérifier votre éligibilité au statut
- ❑ Choisir le bon régime fiscal
- ❑ Calculer vos revenus nets réels
- ❑ Effectuer les démarches administratives
- ❑ Mettre en place vos outils de gestion
- ❑ Planifier vos obligations déclaratives

Gain de temps garanti : Cette checklist vous fait économiser des heures de recherche et évite les erreurs qui peuvent coûter cher !

Suivez simplement les 10 étapes dans l'ordre, cochez chaque action réalisée, et vous serez prêt à facturer vos premiers clients en toute légalité.

1 Vérifier son éligibilité au statut

Durée estimée : 15 minutes

Conditions à respecter en 2026 :

- ❑ Chiffre d'affaires maximum : 188 700€ (activités commerciales)
- ❑ Chiffre d'affaires maximum : 77 700€ (prestations de services)
- ❑ Pas de TVA à facturer sous ces seuils
- ❑ Résidence fiscale en France
- ❑ Aucune incompatibilité professionnelle

Attention : Certaines activités sont exclues du régime auto-entrepreneur (professions libérales réglementées, activités agricoles, locations meublées non professionnelles, etc.)

À faire maintenant :

- ❑ Vérifier que votre activité est éligible
- ❑ Calculer vos revenus prévisionnels
- ❑ S'assurer de ne pas dépasser les seuils
- ❑ Vérifier l'absence d'incompatibilités

2 Choisir son activité (BIC, BNC, artisan, libéral)

Durée estimée : 20 minutes

Types d'activités :

BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) :

- ❑ Vente de marchandises, objets, fournitures
- ❑ Vente de denrées à consommer sur place
- ❑ Prestations d'hébergement (chambres d'hôtes)

BNC (Bénéfices Non Commerciaux) :

- ❑ Prestations de services commerciales ou artisanales
- ❑ Activités libérales non réglementées
- ❑ Formations, consulting, développement web

Activités artisanales :

- ❑ Fabrication, transformation, réparation
- ❑ Prestations de services artisanales
- ❑ Stage de Préparation à l'Installation (SPI) parfois obligatoire

Important : Le choix du régime fiscal impacte directement vos cotisations sociales et votre imposition. En cas de doute, consultez un expert-comptable.

À faire maintenant :

- ❑ Identifier précisément votre activité principale
- ❑ Déterminer le régime fiscal applicable

- Vérifier les obligations spécifiques (SPI, qualifications)

3 Simuler ses revenus nets (charges, cotisations, impôts)

Durée estimée : 30 minutes

Taux de cotisations sociales 2026 :

Activités commerciales (BIC) : 12,3% du CA

Prestations de services BIC/BNC : 21,2% du CA

Activités libérales : 21,1% du CA

Calcul du revenu net :

Exemple pour 50 000€ de CA en prestations BNC :

- Chiffre d'affaires : 50 000€
- Cotisations sociales (21,2%) : -10 600€
- Abattement fiscal (34%) : -17 000€
- Base imposable : 33 000€
- Impôt sur le revenu (estimation) : -4 000€
- **Revenu net final : ≈ 35 400€**

Outils de simulation recommandés :

- ❑ Simulateur officiel URSSAF
- ❑ Calculateur impots.gouv.fr
- ❑ Simulateur guide-freelance.fr

À faire maintenant :

- ❑ Estimer votre chiffre d'affaires prévisionnel
- ❑ Calculer vos cotisations sociales
- ❑ Estimer votre impôt sur le revenu

- Prévoir une trésorerie pour les charges

4

S'inscrire sur le guichet unique INPI

Durée estimée : 45 minutes

Depuis janvier 2023, une seule démarche :

Le guichet unique de l'INPI centralise toutes les formalités de création d'entreprise. Fini le parcours du combattant entre différents organismes !

Documents nécessaires :

- ❑ Pièce d'identité en cours de validité
- ❑ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ❑ Déclaration sur l'honneur de non-condamnation
- ❑ Attestation de stage SPI (si activité artisanale)
- ❑ Justificatif de qualification (si activité réglementée)

Étapes sur formalites.entreprises.gouv.fr :

- ❑ Créer votre compte avec FranceConnect
- ❑ Choisir "Création d'entreprise"
- ❑ Sélectionner "Auto-entrepreneur"
- ❑ Remplir le formulaire P0 dématérialisé
- ❑ Joindre les justificatifs
- ❑ Valider et suivre votre dossier

Gratuit : L'inscription au statut auto-entrepreneur est totalement gratuite. Méfiez-vous des sites payants qui proposent de faire les démarches à votre place !

À faire maintenant :

- ❑ Rassembler tous les documents
- ❑ Créer votre compte sur le guichet unique

5

Obtenir son SIRET et Kbis

Durée estimée : Attendre 8 à 15 jours

Après votre déclaration :

L'INSEE vous attribue automatiquement vos numéros d'identification :

- ❑ **SIREN** : Numéro unique d'identification (9 chiffres)
- ❑ **SIRET** : SIREN + code établissement (14 chiffres)
- ❑ **Code APE** : Activité principale exercée

Réception des documents :

- ❑ Certificat d'inscription au Répertoire Sirene (gratuit)
- ❑ Notification d'affiliation aux organismes sociaux
- ❑ Numéro de TVA intracommunautaire (si applicable)

Kbis pour auto-entrepreneurs : Les auto-entrepreneurs n'ont pas de Kbis traditionnel, mais un "certificat d'inscription au Répertoire Sirene" qui fait office de justificatif officiel.

Où récupérer vos documents :

- ❑ Avis de situation SIRENE : sirene.fr (gratuit)
- ❑ Certificat d'inscription : guichet unique INPI
- ❑ Suivi du dossier : sur votre espace personnel

À faire maintenant :

- ❑ Surveiller l'état de votre dossier
- ❑ Télécharger vos justificatifs dès réception
- ❑ Vérifier l'exactitude des informations

- Conserver précieusement ces documents

6

Ouvrir un compte bancaire dédié

Durée estimée : 1 à 3 jours

Obligation légale :

Depuis 2019, si votre chiffre d'affaires dépasse 10 000€ pendant 2 années consécutives, vous devez ouvrir un compte bancaire dédié à votre activité professionnelle.

Conseil : Ouvrez ce compte dès le début, même si ce n'est pas encore obligatoire. Cela simplifiera grandement votre comptabilité et le suivi de vos finances.

Options recommandées :

Néobanques spécialisées :

Qonto - Compte pro dès 9€/mois

- ❑ Interface moderne et intuitive
- ❑ Cartes professionnelles incluses
- ❑ Comptabilité simplifiée
- ❑ Support client réactif

Shine - Compte auto-entrepreneur dès 7,90€/mois

- ❑ Spécialisé auto-entrepreneurs
- ❑ Outils de facturation intégrés
- ❑ Suivi automatique des cotisations
- ❑ Application mobile complète

Pièces à fournir :

- ❑ Pièce d'identité
- ❑ Justificatif de domicile
- ❑ Certificat d'inscription Sirene
- ❑ Justificatif d'activité

À faire maintenant :

- ❑ Comparer les offres bancaires
- ❑ Ouvrir votre compte professionnel
- ❑ Commander votre carte bancaire
- ❑ Paramétrer les virements automatiques

7

Choisir son logiciel de comptabilité

Durée estimée : 30 minutes

Obligations comptables simplifiées :

En tant qu'auto-entrepreneur, vous devez tenir :

- Un registre des recettes chronologique
- Un registre des achats (si activité mixte)
- Conserver tous les justificatifs

Solution recommandée :

Indy - Comptabilité automatisée

Pourquoi choisir Indy :

- Connecté à votre banque (synchronisation auto)
- Catégorisation automatique des transactions
- Déclarations fiscales pré-remplies
- Support expert-comptable inclus
- Interface simple et intuitive
- Prix : 12€/mois (déductible des impôts)

Alternatives :

- Tableau Excel/Google Sheets (gratuit mais chronophage)
- Freebe (gratuit avec publicités)
- Tiime AE (payant, spécialisé auto-entrepreneurs)

Fonctionnalités indispensables :

- Synchronisation bancaire
- Édition de factures conformes

- ❑ Calcul automatique des cotisations
- ❑ Export comptable
- ❑ Sauvegarde sécurisée

À faire maintenant :

- ❑ Tester Indy gratuitement (14 jours d'essai)
- ❑ Connecter votre compte bancaire
- ❑ Paramétrer votre profil fiscal
- ❑ Importer vos premières transactions

8

Souscrire une assurance RC Pro

Durée estimée : 20 minutes

Responsabilité Civile Professionnelle :

Même si elle n'est pas toujours obligatoire, la RC Pro est fortement recommandée pour protéger votre activité et votre patrimoine personnel.

Que couvre la RC Pro :

- ❑ Dommages causés aux tiers dans le cadre professionnel
- ❑ Erreurs, omissions, négligences professionnelles
- ❑ Atteinte à la réputation d'un client
- ❑ Violation du secret professionnel
- ❑ Défense en cas de litige

Assurances spécialisées freelances :

- ❑ **Hiscox** : Spécialisée consultants et prestations intellectuelles
- ❑ **April Pro** : Solutions flexibles pour auto-entrepreneurs
- ❑ **Allianz** : Couverture complète activités tertiaires
- ❑ **Coover** : Comparateur spécialisé freelances

Activités obligatoirement assurées : Bâtiment, santé, droit, expertise comptable, agents immobiliers, etc. Vérifiez votre réglementation spécifique.

Montants de garanties recommandés :

- ❑ RC Pro : 500 000€ à 1 000 000€ par sinistre
- ❑ RC Exploitation : 300 000€ par sinistre
- ❑ Défense recours : 30 000€ à 50 000€

À faire maintenant :

- ❑ Comparer les offres d'assurance RC Pro
- ❑ Souscrire votre contrat
- ❑ Conserver votre attestation d'assurance
- ❑ Informer vos clients si nécessaire

Créer ses modèles de factures et devis

Durée estimée : 45 minutes

Mentions obligatoires sur vos factures :

- Numéro de facture unique et chronologique
- Date de la facture et date de livraison/prestation
- Identité complète du client
- Votre identité, SIRET, adresse
- Désignation précise des prestations/produits
- Prix unitaire HT et quantité
- Total HT, TVA (si applicable), Total TTC
- Date de règlement et modalités de paiement
- Pénalités de retard (taux légal : 10,5% en 2026)
- "TVA non applicable, art. 293 B du CGI" (si pas de TVA)

Outils de facturation recommandés :

- **Indy** : Intégré à votre comptabilité
- **Freebe** : Gratuit avec publicité
- **Sellsy** : CRM + facturation complète
- **Facture.net** : Simple et efficace

Modèle de devis professionnel :

- Durée de validité (30 jours généralement)
- Conditions générales de vente
- Délais de réalisation
- Modalités de paiement (acompte, échelonnement)
- Conditions d'annulation

Conseil pro : Créez des modèles pour vos prestations récurrentes. Cela vous fera gagner un temps précieux et garantit la cohérence de vos documents commerciaux.

À faire maintenant :

- ❑ Choisir votre outil de facturation
- ❑ Créer vos modèles de factures et devis
- ❑ Tester avec une facture test
- ❑ Paramétrer votre numérotation
- ❑ Préparer vos CGV (Conditions Générales de Vente)

Planifier sa première déclaration URSSAF

Durée estimée : 15 minutes de planification

Fréquence des déclarations :

Vous devez déclarer votre chiffre d'affaires à l'URSSAF :

- ❑ **Mensuellement** : avant le dernier jour du mois suivant
- ❑ **Trimestriellement** : avant le 30/04, 31/07, 31/10 et 31/01

Conseil : Choisissez la déclaration mensuelle ! Même si vous n'avez pas de CA, la déclaration est obligatoire. C'est plus simple à gérer et évite les oublis.

Première déclaration :

- ❑ Créer votre espace sur autoentrepreneur.urssaf.fr
- ❑ Activer vos codes d'accès (reçus par courrier)
- ❑ Choisir votre périodicité de déclaration
- ❑ Saisir votre chiffre d'affaires (même si = 0€)
- ❑ Payer vos cotisations (si CA > 0)

Dates clés à retenir :

- ❑ **Déclaration mensuelle** : dernier jour du mois suivant
- ❑ **Paiement** : en même temps que la déclaration
- ❑ **Retard** : majoration de 1,5% du montant des cotisations

Automatisation recommandée :

- ❑ Prélèvement automatique des cotisations
- ❑ Rappels par email/SMS
- ❑ Synchronisation avec votre logiciel comptable

- Calendrier de rappel personnel

Important : Même avec 0€ de chiffre d'affaires, vous devez déclarer. L'absence de déclaration peut entraîner des pénalités, même si vous n'avez rien à payer !

À faire maintenant :

- Créer votre espace URSSAF
- Choisir la périodicité mensuelle
- Activer le prélèvement automatique
- Programmer des rappels dans votre agenda
- Faire votre première déclaration (même à 0€)

Félicitations ! Vous êtes prêt

Vous avez maintenant toutes les clés en main pour démarrer votre activité d'auto-entrepreneur en toute sérénité. Cette checklist vous a permis d'éviter les erreurs les plus courantes et de mettre en place les bonnes pratiques dès le début.

Récapitulatif de vos actions :

- ❑ Éligibilité vérifiée et activité définie
- ❑ Simulation financière réalisée
- ❑ Inscription officielle effectuée
- ❑ SIRET et documents obtenus
- ❑ Compte bancaire professionnel ouvert
- ❑ Comptabilité automatisée mise en place
- ❑ Assurance RC Pro souscrite
- ❑ Outils de facturation opérationnels
- ❑ Déclarations URSSAF programmées

Continuez votre formation avec Guide Freelance

Cette checklist n'est que le début de votre aventure entrepreneuriale. Découvrez nos autres ressources pour développer votre activité :

[Accéder à Guide Freelance](#)

Nos outils partenaires recommandés :

Indy - Comptabilité automatisée

Qonto - Compte pro moderne

Shine - Spécialisé auto-entrepreneurs

Vous avez des questions ?

Rejoignez notre communauté de freelances sur guide-freelance.fr pour échanger avec d'autres entrepreneurs et continuer à apprendre !

guide-freelance.fr